



# L'analyse coûts-bénéfices face à l'alternance politique : leçons des politiques climatiques américaines

Réflexions critiques entre économie,  
stratégie et écologie



Jean-Francis Mendy, étudiant à Sciences Po Strasbourg et Georgetown University

Tous droits réservés. Cet article fait partie du blog Strategic Latitude. Contenu sous licence [CC BY-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/). Pour lire d'autres publications, rendez-vous sur [strategic-latitude.com](https://strategic-latitude.com)

## **SOMMAIRE**

|                                                                                                     |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction.....</b>                                                                            | <b>2</b>  |
| <b>I. Les fondations de l'analyse coût-bénéfices (ACB) dans les politiques environnementales. 2</b> |           |
| 1. Définition et objectif de l'analyse coûts-bénéfices.....                                         | 2         |
| 2. Le coût social du carbone.....                                                                   | 3         |
| 3. Fondations normatives et débats éthiques.....                                                    | 4         |
| <b>II. Politisation de l'analyse coût-bénéfices : l'expérience américaine.....</b>                  | <b>5</b>  |
| 1. L'administration Obama : l'institutionnalisation du coût social du carbone.....                  | 5         |
| 2. Les administrations Trump : dérégulation et dévaluation du coût social du carbone.....           | 6         |
| 3. L'administration Biden : Restauration et recalibrage.....                                        | 7         |
| <b>III. Leçons et implications générales.....</b>                                                   | <b>8</b>  |
| 1. L'analyse coûts-bénéfices comme terrain d'affrontement politique.....                            | 8         |
| 2. Implications pour les futures politiques climatiques américaines.....                            | 9         |
| 3. Leçons internationales.....                                                                      | 10        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                              | <b>10</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                                                           | <b>12</b> |

Cet été, le Président des États-Unis Trump a mis fin à l'utilisation par le gouvernement fédéral du "coût social du carbone", une mesure des dégâts causés par les émissions de CO<sub>2</sub>. L'administration Trump le prétend trop incertain, intrinsèquement sujet aux défauts et insuffisamment implanté dans la science empirique pour guider des politiques, une décision sévèrement critiquée par les experts de la politique climatique. Si l'opposition entre experts de l'environnement et Administration Trump semble à de nombreux égards avoir été des mauvaises représentations de cette dernière quant à l'environnement, l'argument du président Trump pourrait bien l'emporter. Si réduire les émissions de gaz à effet de serre a des bénéfices certains en terme de prévention de conséquences importantes sur la santé publique, les économies ou les écosystèmes, il demeure difficile de les mesurer en termes monétaires.

À partir de quel coût une politique est-elle considérée comme socialement indésirable ? Au contraire, en-dessous de quel seuil est-elle considérée comme désirable ? Que vaut la qualité de l'air ? des océans ? l'environnement des générations futures ? Pour protéger l'environnement, et les citoyens qui en dépendent, les différents gouvernements du monde semblent relativement prêts à réaliser des investissements considérables. Une question s'impose alors, lorsqu'on en vient à considérer la mise en place de politiques concrètes : jusqu'où ? L'outil économique qu'est le Coût Social du Carbone (CSC), dans le cadre d'une analyse coût-bénéfice (CBA), semble pouvoir y répondre. Plus que de vouloir attribuer une valeur à ce qui est inestimable, cet outil se veut être la traduction économique de la valeur d'une ressource, dans un monde où elles demeurent limitées et où tous les bénéfices ne peuvent coexister. Toutefois, les récentes fluctuations qu'a connues sa valeur au cours des dernières administrations américaines laissent à la fois se révéler son utilité incontestable comme ses limites non négligeables.

## **I. Les fondations de l'analyse coût-bénéfices (ACB) dans les politiques environnementales**

### **1. Définition et objectif de l'analyse coûts-bénéfices**

L'analyse coûts-bénéfices (ACB) est un élément fondamental de l'élaboration des politiques économiques modernes. Elle cherche à comparer les bénéfices anticipés d'une politique publique et ses coûts. Elle fournit un cadre décisionnel utile à une allocation efficace

des ressources rares, par une traction d'arbitrages complexes en une mesure monétaire commune. Aux États-Unis, son utilisation a été institutionnalisée sous la présidence Reagan (décret 12291), qui a fait de l'ACB un prérequis à toute décision réglementaire fédérale.

La maximisation du bien-être social est l'objectif principal de l'ACB, via une utilisation optimale des fonds publics. À ces fins, la transparence et la responsabilité sont essentielles au processus, notamment au vu des enjeux importants de l'évaluation, et sont assurées par la possibilité de commentaires du public intégrés aux délibérations réglementaires, afin de garantir que les décisions ne sont pas uniquement technocratiques mais relèvent également de préoccupations ancrées dans la société. Un exemple classique du succès de cette méthode est celui de l'élimination progressive de l'essence au plomb, étant donné qu'une analyse coûts-bénéfices rigoureuse a pu démontrer de substantiels avantages d'une politique en ce sens, pour la santé mais aussi pour l'économie.

L'éventail de coûts pris en compte dans l'analyse est large. Ils vont des coûts directs (dépenses publiques, coûts de conformité pour les industries) aux coûts indirects (pertes de productivité, dégradation des écosystèmes). Toutefois, l'analyse coûts-bénéfices surpasse les simples transactions de marché, en prenant en compte les "externalités négatives" (concept formalisé par Pigou, 1912). Ces dernières renvoient aux dommages générés par les activités économiques qui ne sont pas reflétées dans les prix du marché. À ce titre, l'exemple de la pollution demeure éloquent : les émissions de gaz à effet de serre se traduisent par des coûts sociétaux concrets, mais, en l'absence de mesures correctives, demeurent non tarifées. C'est ce fondement intellectuel qui a jeté les bases des politiques modernes de tarification du carbone.

## **2. Le coût social du carbone**

Le coût social du carbone (CSC) joue en ce sens un rôle essentiel. Il correspond à l'estimation des dommages économiques résultant de l'émission d'une tonne supplémentaire de CO<sub>2</sub>. Ces dommages couvrent de nombreux impacts, des pertes agricoles aux coûts de santé publique, en passant par les dommages aux infrastructures et la baisse de la productivité du travail.

Le calcul du CSC s'appuie sur des modèles dits d'évaluation intégrés — dont les plus répandus sont DICE, FUND et PAGE. Ces modèles fonctionnent selon la chaîne causale suivante :

émissions → concentration atmosphérique → changement climatique → impacts physiques → monétisation.

Le CSC est loin d'être une simple construction théorique ; c'est un outil pratique d'élaboration des politiques. Par une quantification des dommages liés au climat, le CSC donne aux décideurs politiques une démonstration de si les avantages d'une réglementation l'emportent sur ses coûts.

### **3. Fondations normatives et débats éthiques**

Bien que le CSC soit fondé sur la modélisation économique, sa formulation est profondément normative. Il reflète ainsi profondément les choix éthiques d'une administration concernant la valorisation des générations futures et des biens non marchands. En ce sens, le facteur le plus déterminant pour le CSC est le taux d'actualisation. Autrement dit, c'est le taux auquel les coûts et avantages futurs sont convertis en valeurs actuelles. Somme toute, le taux d'actualisation répond à la question : dans quelle mesure la société actuelle doit-elle privilégier le bien-être de ceux qui hériteront de la planète dans des décennies, voire des siècles ?

Si la modélisation économique est relativement récente, ce débat n'en est pas moins ancien. Le philosophe Frank Ramsey (1928) invitait ainsi à ne pas céder à une dévalorisation arbitraire des vies futures, s'affirmant comme rempart à une forme d'injustice intergénérationnelle. Si sa valeur fait débat, la baisse des taux d'actualisation au fil du temps — comme reflet de l'incertitude quant à l'avenir et de l'impératif moral d'éviter de privilégier de manière disproportionnée le présent — est aujourd'hui largement reconnue parmi les économistes.

Si l'équité intergénérationnelle est un point soulevé par le CSC, il soulève également des questions complexes relatives à la monétisation des biens non marchands. En effet, elle semble attribuer une valeur monétaire aux vies humaines, aux écosystèmes ou au patrimoine culturel, ce qui peut paraître réducteur, voire offensant. Toutefois, de telles évaluations sont au contraire

nécessaires pour intégrer ces éléments dans les modèles économiques et l'élaboration des politiques. C'est ainsi pourquoi la justification économique des interventions de santé publique repose bien souvent sur l'attribution d'une valeur monétaire aux vies statistiques qu'elles permettent de sauver.

## **II. Politisation de l'analyse coût-bénéfices : l'expérience américaine**

### **1. L'administration Obama : l'institutionnalisation du coût social du carbone**

Sous la présidence d'Obama, le CSC a été fixé à environ 43 dollars par tonne de CO<sub>2</sub>. Ce chiffre reflétait deux choix méthodologiques clés :

- Une perspective mondiale, qui prend en compte les dommages causés à l'ensemble de la planète
- Un taux d'actualisation relativement faible de 3 %, qui témoigne d'un engagement en faveur de l'équité intergénérationnelle puisqu'il valorise plus fortement les dommages futurs.

Par souci de cohérence, l'administration Obama a mis en place un groupe de travail interinstitutions (IWG), composé d'experts de plusieurs agences fédérales, dont l'EPA, le ministère de l'Énergie et le Conseil des conseillers économiques. Ce groupe a ainsi harmonisé les méthodologies et les hypothèses et a produit un CSC unifié, qui s'applique à tous les contextes réglementaires.

Le CSC est rapidement devenu un élément central des grandes politiques environnementales. Le Clean Power Plan (2015) en est un exemple notable. Ce dernier visait à réduire les émissions des centrales électriques de 32 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005. L'analyse coûts-avantages (ACB) qui sous-tend cette règle avait estimé les coûts annuels à 8,4 milliards de dollars. Les bénéfices prévus, quant à eux, – principalement liés à l'amélioration de la santé publique et à la prévention des dommages climatiques – se situaient entre 34 et 54 milliards de dollars par an.

Au-delà des politiques climatiques, la CSC a alimenté un programme réglementaire plus large, notamment des normes de qualité de l'air plus strictes et la règle relative aux eaux des

États-Unis (WOTUS), qui a étendu les protections fédérales aux zones humides et aux cours d'eau. Ces mesures ont donc pu démontrer le rôle croissant de la CSC comme pilier réglementaire, à l'intersection entre science environnementale et justification économique.

## **2. Les administrations Trump : dérégulation et dévaluation du coût social du carbone**

La transition vers l'administration Trump en 2016 a marqué un revirement radical. Le CSC a diminué vers une fourchette située entre 3 et 7 dollars par tonne, minant de manière non négligeable la justification économique d'une réglementation environnementale stricte. Cette réduction drastique a ainsi été motivée par trois changements méthodologiques délibérés :

1. Limiter les dommages aux impacts nationaux, en excluant la grande majorité des conséquences mondiales des émissions américaines ;
2. Relever le taux d'actualisation à 7 % (ce qui dévalorise fortement les dommages futurs) ;
3. Minimiser les hypothèses relatives aux dommages climatiques, minimisant par la même les risques et les coûts projetés.

Cette première dévalorisation fait écho à celle qui s'organise depuis janvier 2025, marquée par un abandon du CSC. Avec ce CSC modifié/abandonné, de nombreuses réglementations ont été requalifiées comme économiquement injustifiables, ce qui a fourni la base juridique et économique d'un vaste programme de déréglementation, comprenant :

- L'abrogation du Clean Power Plan, remplacé par une règle beaucoup plus souple ;
- L'assouplissement des normes de pollution pour les centrales électriques et les installations industrielles ;
- La révision des analyses coûts-avantages pour attribuer une valeur nulle à certains avantages environnementaux, comme la préservation des zones humides.

Si les limites du CSC sont réelles, elles sont instrumentalisées par l'administration Trump pour justifier l'abandon des politiques environnementales. Toutefois, une distinction reste essentielle : que le coût social du carbone puisse se montrer impertinent pour mener des politiques climatiques ne suffit pas à disqualifier la nécessité de politiques climatiques. Dans cette logique, la dévaluation du coût social du carbone s'accompagne d'affirmations erronées/trompeuses, comme a pu en témoigner le rapport du Département de l'énergie (2025),

jugeant que le réchauffement causé par le CO<sub>2</sub> “semble moins dommageable économiquement que ce qui est communément admis” et que les actions américaines auraient des “impacts directs indétectables sur le climat mondial”. L’EPA de Zeldin a aussi pu contester certaines estimations de coûts de réglementations, sans tenir compte des bénéfices des émissions évitées.

Ces changements profonds ne sont pas sans conséquence. À titre d’exemple, les entreprises se voient confrontées à une incertitude réglementaire prolongée, laquelle rend plus risqués les investissements à long terme dans les technologies propres. Aussi, le rôle scientifique de l'EPA a été drastiquement réduit, les nominations politiques ayant pris le pas sur les évaluations des experts. Ces périodes mettent en évidence comment l'analyse coûts-avantages, loin d'être un outil neutre, peut être instrumentalisée pour justifier des objectifs idéologiques.

### **3. L’administration Biden : Restauration et recalibrage**

À la suite du premier mandat de Donald Trump, l'administration du président Biden a suivi les traces de l’administration Obama, en rétablissant l'approche globale et un taux d'actualisation de 3 %. En a résulté un CSC ajusté à l'inflation, à hauteur de 51 dollars par tonne (2021). De même, le groupe inter-agences avait également été rétabli pour garantir la rigueur méthodologique et la cohérence entre les agences.

Le CSC recalibré a jeté les bases économiques d'une vague de nouvelles politiques privilégiant largement les mesures incitatives aux mesures punitives. Plutôt que de s'appuyer sur des taxes carbone ou des mandats stricts, l'administration a privilégié :

- les subventions au déploiement des énergies renouvelables ;
- les investissements dans la R&D pour les technologies vertes, notamment dans l'hydrogène et dans le stockage d'énergie ;
- les crédits d'impôt pour l'achat de véhicules électriques ;
- le soutien aux projets de captage et de séquestration du carbone.

Ces initiatives ont été consolidées dans le cadre de grands programmes législatifs comme a pu en faire partie la loi sur la réduction de l'inflation (2022), l’un des investissements fédéraux les plus importants de leur histoire dans la lutte contre le changement climatique.

Si l'approche de Biden marquait un retour aux méthodologies de l'ère Obama, elle avait aussi pu refléter un changement stratégique. En privilégiant la « carotte » plutôt que le « bâton » (Goulder), l'administration cherchait à former des coalitions politiques et à éviter le contrecoup qui avait entaché les précédentes tentatives de réglementation directe. Toutefois, cela a soulevé des questionnements quant à la pérennité de ces politiques face aux changements politiques futurs.

L'évolution du CSC au cours de ces quatre administrations met en évidence la nature profondément politique des applications de l'économie de l'environnement. Un indicateur apparemment unique, technique et objectif, est devenu le théâtre de luttes idéologiques. Cette dynamique renvoie à une vérité plus vaste : l'analyse coûts-avantages ne se contente pas de décrire le monde ; elle contribue aussi à construire le paysage réglementaire lui-même.

En ce sens, tant que des hypothèses clés — à l'instar du taux d'actualisation ou de la portée géographique — resteront politiquement contestées et contestables, la politique environnementale restera vulnérable aux fluctuations électorales américaines.

### **III. Leçons et implications générales**

#### **1. L'analyse coûts-bénéfices comme terrain d'affrontement politique**

L'analyse coûts-avantages (ACB), notamment par le recours au coût social du carbone (CSC), est souvent présentée comme un cadre neutre et rationnel pour l'élaboration des politiques. En théorie, elle semble offrir un moyen objectif de peser les avantages et les coûts de politiques concurrentes. En pratique toutefois, elle s'est révélée profondément influencée par les valeurs, reflétant les priorités sociétales, les jugements éthiques et les orientations idéologiques des dirigeants.

Les fluctuations spectaculaires du CSC au cours de la dernière décennie – dans une fourchette d'environ \$50 – illustrent parfaitement ce point. Ces variations extrêmes ne sont

pourtant pas le résultat de nouvelles découvertes scientifiques, mais bien de philosophies politiques opposées relativement à l'importance accordée aux générations futures, aux impacts mondiaux et aux co-bénéfices pour la santé publique. Sous l'administration Trump, par exemple, les co-bénéfices liés à l'amélioration de la qualité de l'air ont été délibérément exclus des analyses, ce qui les rend invisibles dans les débats réglementaires.

Cette politisation a, par conséquent, alimenté des batailles juridiques concernant le rôle de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) et de l'autorité réglementaire fédérale. Un exemple marquant est celui de l'affaire *Massachusetts c. EPA* (2007), dans laquelle la Cour suprême a affirmé que les gaz à effet de serre étaient considérés comme des polluants au sens du Clean Air Act, obligeant l'EPA à les réglementer. Depuis lors, les litiges sont devenus affaire courante dans la politique climatique américaine, les tribunaux servant d'arbitres entre des modèles économiques divergents et des visions concurrentes du bien public.

## **2. Implications pour les futures politiques climatiques américaines**

Ainsi, l'histoire récente de la réglementation environnementale américaine révèle une tendance inquiétante à l'instabilité réglementaire. Chaque alternance politique a déclenché un renversement radical des politiques, générant ce que McGartland (2021) appelle une « réglementation yo-yo »: ce va-et-vient constant crée une incertitude importante pour les entreprises et les investisseurs, qui doivent s'adapter à des règles et des incitations changeantes. Il affecte également la crédibilité des engagements climatiques des États-Unis, au niveau national comme international.

Relever ce défi exige plus que des solutions techniques: il implique des réformes institutionnelles. En ce sens, deux priorités semblent se dégager :

1. L'établissement de normes stables, fondées sur des données scientifiques, qui ne puissent être facilement remises en cause par un changement d'administration ;
2. La dépolitisation de la méthodologie de l'ACB, notamment par la standardisation des hypothèses clés comme le taux d'actualisation et l'étendue des dommages pris en compte.

Sans ces garanties, le CSC restera vulnérable aux manipulations politiques, et la politique environnementale continuera d'osciller, compromettant la planification et les investissements à

long terme (d'autant que les oscillations semblent dangereusement rapprocher fidélité au parti et positionnement par rapport à l'environnement).

### **3. Leçons internationales**

Les enjeux de ce débat vont bien au-delà des frontières des États-Unis. En raison du rôle historique des États-Unis comme leader mondial de la réglementation, leur approche du CSC a façonné les pratiques internationales. De nombreux pays ont suivi l'exemple américain en intégrant des cadres coûts-avantages similaires à leurs politiques climatiques. Toutefois, cette influence semble comporter des risques : une méthodologie biaisée – par exemple, excluant les dommages mondiaux – peut être exportée, reproduisant des distorsions à l'échelle mondiale.

En ce sens, cela explique pourquoi l'harmonisation des méthodologies au niveau international est essentielle. En effet, le risque d'un système fragmenté dans lequel chaque pays calcule les coûts et les avantages selon ses propres hypothèses est qu'il pourrait conduire à des politiques climatiques incohérentes et compromettre l'action collective. Le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union européenne offre à ce titre un modèle prometteur, puisqu'il intègre les coûts du carbone aux mécanismes de marché tout en assurant la coordination entre les États membres. De manière similaire, l'approche du Royaume-Uni est étroitement alignée sur les principes du CSC, ce qui semble démontrer la potentielle faisabilité d'une convergence méthodologique transfrontalière.

## **Conclusion**

La trajectoire du CSC durant la dernière décennie dit beaucoup des intersections entre économie, politique et éthique. Si une analyse coûts-bénéfices est un outil conçu pour la rationalisation des décisions, elle est devenue un champ de bataille entre et le produit de visions concurrentes du futur, plutôt que l'inverse. Les enjeux autour de cet outil vont pourtant croissant à mesure que le changement climatique s'accélère.

Pour dépasser la volatilité des dernières années, les politiques doivent se confronter à une question fondamentale : la gouvernance environnementale devrait-elle être guidée par les

considérations politiques à court-terme, ou par un ensemble de principes stables, transparents et globalement cohérents ? La réponse à cette question pourtant simple semble déterminer non seulement la crédibilité des politiques climatiques des États-Unis mais également les chances d'une coopération globale effective face à la crise climatique.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Économie de l'environnement**

Keohane, N., & Olmstead, S. (2016). *Markets and the Environment* (Chapters 1–3). Island Press.

Smith, V. K. (2011). *Environmental Economics* (Chapters 1-5). Routledge.

### **Analyse coûts-bénéfices**

McGartland, A. (2021). Quality Science for Quality Decisions. *Journal of Benefit-Cost Analysis*.  
[journals.uchicago.edu](https://journals.uchicago.edu)

### **Coût social du carbone**

Wikipedia. (2025). *Social cost of carbon*. [en.wikipedia.org](https://en.wikipedia.org)

Rennert, K., et al. (2022). Comprehensive evidence implies a higher social cost of CO<sub>2</sub>. *Nature*, 609, 946–951. [doi.org](https://doi.org)

### **Taux d'actualisation**

Resources for the Future. (2020). *Discounting 101*. [media.rff.org](https://media.rff.org)

### **Coût de réduction marginal des émissions**

Evolved Energy Research. (2021). *Marginal Abatement Cost Curves for US net-Zero Energy Systems*. [edf.org](https://edf.org)

### **Coût social du carbone et politique**

Kaufman, N. (2025, July 23). *The Social Cost of Carbon Is Gone — and That May Be Good News for Future US Climate Policy*. Center on Global Energy Policy. [energypolicy.columbia.edu](https://energypolicy.columbia.edu)

Politico. (2022, March 17). *The social cost of carbon is back*. [politico.com](https://politico.com)

Politico. (2025, August 27). *California leaders acknowledge Trump's success in undermining climate policies*. [politico.com](https://politico.com)

S&P Global Market Intelligence. (2021, February 26). *Biden administration reverts to Obama-era social cost of carbon*. [spglobal.com](https://spglobal.com)

Stanford Report. (2021, June 7). *Why has the social cost of carbon changed between the different presidential administrations?* [news.stanford.edu](https://news.stanford.edu)

The Guardian. (2025, June 12). *Trump's pollution rollback rewards wealthy plant owners — at the expense of Americans' health*. [theguardian.com](https://theguardian.com)

Washington Post. (2025, July 29). *EPA moves to end climate regulation under Clean Air Act*. [washingtonpost.com](https://washingtonpost.com)

Yale Environment 360. (2018, January 29). *How the Trump Administration Distorts Analysis of Key Environmental Rules*. [e360.yale.edu](https://e360.yale.edu)

# ABOUT

My name is Jean-Francis Mendy. I am a third-year student at Sciences Po Strasbourg, currently on exchange at Georgetown University in Washington, D.C., where I focus primarily on environmental economics. I'm interested in the intersections between economics, the environment, and corporate strategy — particularly through the lens of ecological transition. This blog is a space for personal reflection, where I share analyses, case studies, and critical articles on these key issues.



In a world where companies are increasingly called upon to rethink their models in the face of climate challenges, I felt it was essential to better understand the dynamics at play. This blog allows me to deepen my knowledge, structure my readings, and explore topics I intend to pursue further in both my academic and professional journey.